

**VIASANTÉ, la mutuelle d'AG2R LA MONDIALE,  
propose une évolution de son offre dédiée aux TPE et aux PME**

Pour une meilleure compréhension de son offre de santé collective, VIASANTÉ lance une nouvelle version simplifiée et plus compétitive de sa gamme FLEXÉOSANTÉ destinée aux dirigeants et salariés de TPE, PME.

**Les 6 niveaux de formules proposés (au lieu de 12 initialement), dont un premier niveau respectant les garanties du panier de soins obligatoire, bénéficient désormais :**

- **d'une augmentation du remboursement en dentaire (pour toutes les formules) et en optique (formule 400) ;**
- **de la création d'une indemnité hospitalière (à partir de la formule 200) ;**
- **de l'augmentation du forfait de remboursement des consultations en médecine douce (si cette option a été sélectionnée par l'employeur) ;**
- **de l'augmentation des remboursements en soins courants et honoraires en hospitalisation (formule 600).**

Ces évolutions sont **sans impact tarifaire pour les contrats déjà en portefeuille.**

Les conditions de souscription sont simples : **la signature du contrat est dématérialisée permettant une mise en gestion plus rapide. Pour les salariés, la souscription aux renforts et l'ajout de bénéficiaires peuvent s'effectuer en ligne via leur espace adhérent.**

Toutes les formules intègrent les **nouveaux services SimpliSanté et la téléconsultation médicale.**

- **SimpliSanté est un service d'accompagnement pour concilier vie personnelle et vie professionnelle destiné aux dirigeants et salariés.** Opéré par DOMPLUS, le service met à la disposition des chefs d'entreprises une plateforme d'écoute, de conseils et d'orientation pour faire face dans des moments de fragilité. SimpliSanté favorise le maintien ou le retour à l'emploi. Il aide à prévenir les problèmes de souffrance psychologique, de nutrition, de sommeil ou encore d'addictions liés ou non au travail.

- VIASANTÉ donne la possibilité à ses adhérents employeurs et salariés de bénéficier, au travers de son partenariat avec **MedecinDirect**, d'un **service de consultation médicale auprès de généralistes mais également de spécialistes, par téléphone, messagerie ou en visioconférence.**

FLEXÉOSANTÉ, l'offre de santé collective adaptée aux besoins des dirigeants et salariés de TPE et PME, permet aux salariés de renforcer leur garantie s'ils le souhaitent – sous réserve de l'accord de leur employeur – en souscrivant individuellement à l'un des nombreux renforts FLEXÉOSANTÉ Perso proposés.

VIASANTÉ compte aujourd'hui plus de 13 300 entreprises parmi ses adhérents. Son ambition est d'accroître son portefeuille entreprises de 20% d'ici 2019.

### **A propos de VIASANTÉ**

VIASANTÉ est la mutuelle santé nationale d'AG2R LA MONDIALE pour les particuliers, les professionnels et les petites entreprises. Mutuelle innovante et humaine, certifiée ISO 9001, VIASANTÉ s'engage auprès de ses adhérents avec des solutions concrètes. Avec ses nombreuses actions de prévention, ses conseils et son accompagnement tout au long de la vie, VIASANTÉ apporte bien plus qu'une complémentaire santé. Elle aide à préserver au mieux le capital santé et bien-être de ses adhérents et leur donne toutes les clés pour devenir les acteurs de leur santé. Implantée en régions, sa différence est d'instaurer une relation durable et de proximité avec ses adhérents et ses militants.

Par ailleurs, VIASANTÉ a créé 8 magasins d'optique et d'audition pour offrir les meilleures prestations adaptées aux souhaits et au budget de chacun.

Suivez l'actualité de VIASANTÉ sur Facebook et Twitter : @ViasanteEtVous

**[www.viasante.fr](http://www.viasante.fr)**

**CONTACT PRESSE : Audrey Donnenfeld – ADRP – 06 30 10 76 90.**

**Pour recevoir les C.G, contactez [audrey.donnenfeld@ad-rp.fr](mailto:audrey.donnenfeld@ad-rp.fr)**